CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions générales s'appliquent pour tous les élèves et tous les types de cours organisés par l'école Musical Riviera, que ce soient des cours collectifs, individuels, des ateliers, des stages ou des Masterclasses.

Inscription
Les inscriptions se font via le formulaire d'inscription, disponible sur le site internet de l'école.
Les projets de l'école se déroulant sur l'année scolaire, les élèves s'inscrivent pour l'année complète. Une résiliation en cours d'année n'est pas possible.

Cours d'essai
Un cours d'essai est proposé en début d'année pour les cours hebdomadaires. Celui-ci est gratuit si l'inscription n'est pas confirmée ; il est compris dans le prix de l'écolage si l'inscription est confirmée.

Modification d'horaire
L'école se réserve le droit de modifier les horaires des cours en fonction du nombre d'inscription et de la disponibilité des locaux. En cas d'incompatibilité avec l'horaire modifié, un remboursement sera proposé.

Résiliation de l'inscription à un atelier/stage/masterclasse
Toute demande de résiliation d'une inscription doit être annoncée au plus tard 15 jours ouvrables avant le début du cours, du stage ou de la masterclasse, faute de quoi le prix sera dû dans son intégralité, sauf présentation d'un certificat médical.

Ecolage
L'écolage est payable en une fois en début d'année, dans les 30 jours après réception de la facture. En cas de paiement en retard, un rappel est envoyé. Des frais de rappel sont ajoutés dès le 2e rappel. Passé le 3e rappel, nous nous réservons le droit d'exclure l'élève, la facture restant due.
Sur demande de l'élève (ou de son représentant légal), il est possible d'échelonner le paiement de la facture sur plusieurs mensualités.
Pour les événements ponctuels (ateliers, stages, masterclasses), le paiement est intégralement dû avant le début de ce dernier.

Rabais
Un rabais famille est accordé sur le montant total des écolages si plusieurs membres de la mêmes famille (frères, sœurs, parents) sont inscrits simultanément à une même prestation (cours hebdomadaire, stage, atelier, masterclasse) :

- 10% pour 2 inscriptions
- 15% pour 3 inscriptions et plus.

Le rabais est applicable sur tous les écolages, pour autant que la facture n'ai pas été envoyée. Le rabais n'est plus applicable sur une facture déjà envoyée ; il s'applique alors uniquement sur le 2e écolage et/ou les suivants.

Les élèves inscrits à un cours hebdomadaire bénéficient d'un rabais de 10% sur le prix des stages, ateliers et masterclasses. Ce rabais n'est pas cumulable avec un rabais famille.

Cours manqués
Les cours manqués du fait de l'élève ne sont ni remplacés ni remboursés. Aucun remboursement ni réduction ne sont accordés en cas d'absence ou de maladie ponctuelle. Un avoir pourra cependant être fait pour tout élève manquant 5 cours consécutifs ou plus pour cause de maladie ou d'accident, et ce sur présentation d'un certificat médical uniquement. L'avoir pourra être utilisé pour toutes les prestations de l'école.

Assurance
L'école ne couvre pas les éventuels accidents ; chaque élève doit être au bénéfice d'une assurance accident ainsi que d'une assurance responsabilité civile.

Horaires
Les cours commencent à l'heure indiquée. Merci d'arriver 5 minutes en avance afin d'être prêt à l'heure. Les moniteurs peuvent refuser tout élève dont l'arrivée tardive serait préjudiciable à la bonne conduite du cours.
Les cours se terminent à l'heure indiquée. Merci aux parents d'être présent afin de prendre leur enfant en charge.

Encadrement
Les élèves sont en permanence encadrés par des professionnels lors des cours.

Tenue nécessaire
Merci d'adapter votre tenue au cours, si nécessaire. Pour les cours de danse, les professeurs vous communiqueront lors du premier cours la tenue adéquate. Evitez les souliers avec des talons trop hauts.

Discipline
Tout élément perturbateur, portant préjudice aux projets de l'école ou mettant en danger sa personne ou les autres par un comportement inadapté, pourra être renvoyé après avertissement, sans prétention de remboursement. Un comportement inadéquat des accompagnants (y compris dans la salle d'accueil) peut également amener au renvoi d'un élève, après avertissement.

Règlement des salles d'activités
Toute nourriture et boisson est proscrite dans les salles d'activités, à l'exception d'une petite bouteille d'eau. De même, il est strictement interdit de laisser les téléphones mobiles allumés et encore plus de répondre ou d'émettre des appels durant les cours.